

**PRINCIPES DE PARTAGE DES DONNÉES DE
RÉFÉRENCE ENTRE LES PARTENAIRES :
AMUE CPU CNRS INSERM IRD**

PARTAGE DES DONNÉES DE RÉFÉRENCE

Enjeux pour les partenaires

Eviter la multiplication des coûts et des réflexions locales en proposant la mise à disposition de données de référence partagées

Offrir des informations cohérentes et complètes en évitant les ressaisies multiples de données au niveau des projets communs

Faciliter l'interopérabilité entre les établissements en évitant les échanges de données multilatéraux

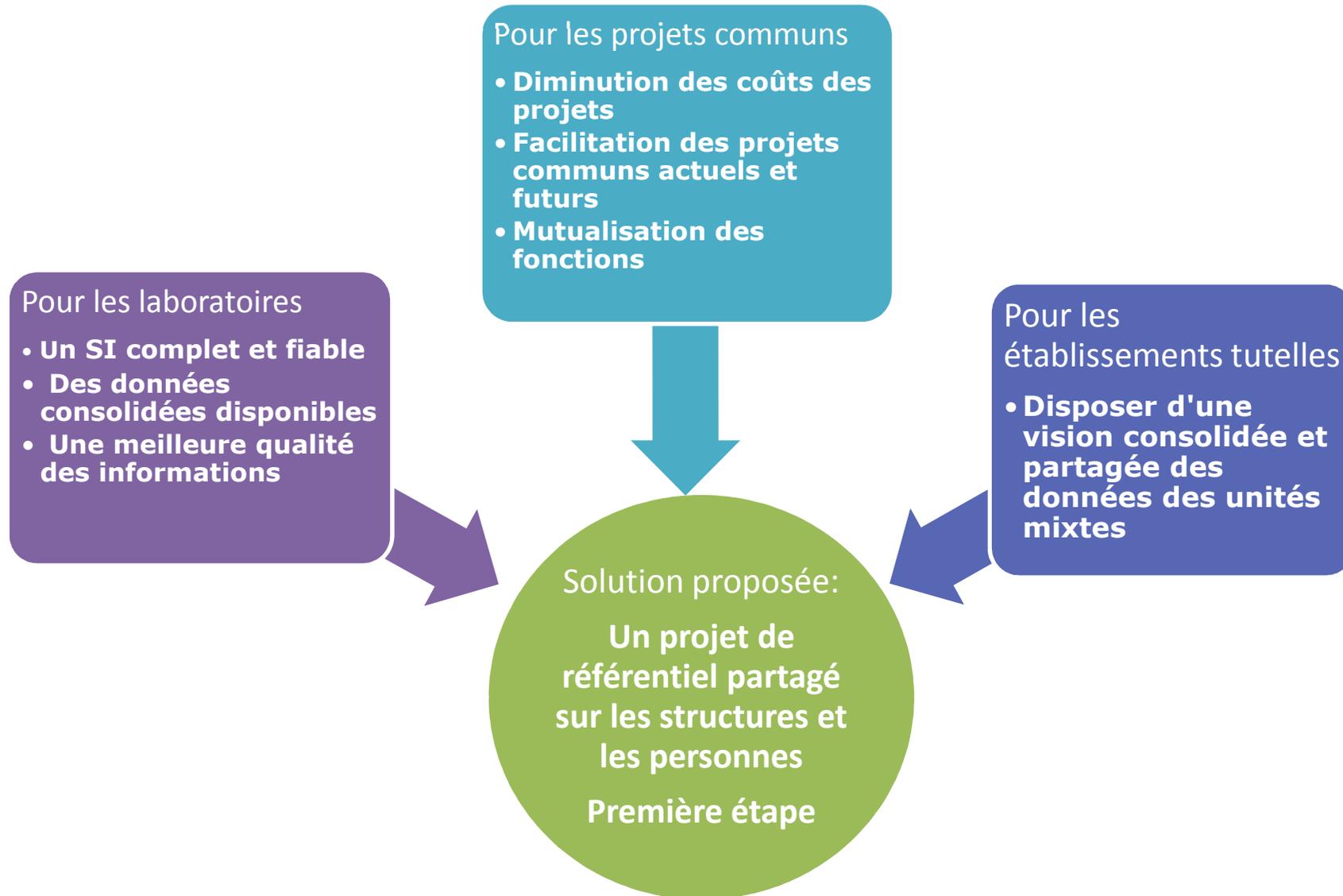


Proposition

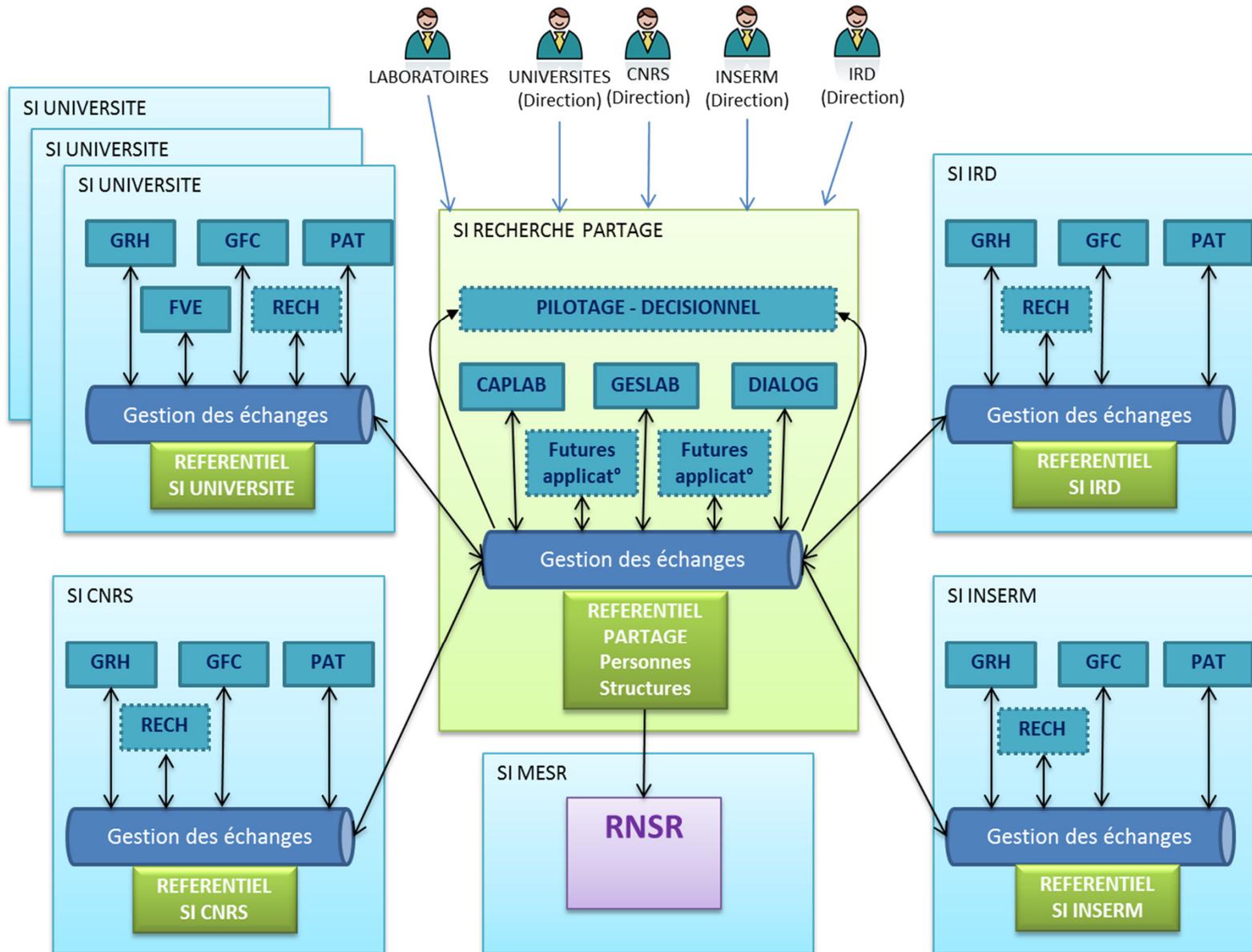
Organiser la mutualisation des données en les réunissant dans un **référentiel commun**

LES BÉNÉFICES D'UN RÉFÉRENTIEL PARTAGÉ :

PREMIÈRE ÉTAPE STRUCTURES ET PERSONNELS



POSITIONNEMENT DU RÉFÉRENTIEL PARTAGÉ : PREMIÈRE ÉTAPE



PRINCIPES PRIS EN COMPTE

Sécurité

- Contrôle d'accès
- Sécurité physique
- Hébergement du référentiel (FR)

Confidentialité

- Etanchéité des données
- Droits et autorisations
- Contrôle de diffusion

Robustesse

- H24
- Disponibilité

Fluidité

- Facilité d'échanges (Normes, bonnes pratiques)
- Capacité à communiquer avec tous les SI des partenaires



**Ouverture contrôlée et sécurisée
des SI des tutelles**